

ASSOCIATION DES CONSEILS EN GESTION LINGUISTIQUE

Le mot de la présidente

Chers membres,

Voici l'occasion de vous présenter nos meilleurs vœux de santé et de prospérité pour 2012!

La programmation de l'année en cours est déjà bien entamée, et à ce titre, j'aimerais vous remercier pour votre participation aux activités déjà tenues, notamment le cocktail-réseautage en septembre, l'atelier sur la valorisation des professions langagières et le rôle du gestionnaire en octobre – dont le compte-rendu vous est présenté dans ces pages – le midi-rencontre de novembre, et le souper de Noël et 25^e anniversaire de l'ACGL célébré en décembre, dont une galerie de photos est publiée dans ce numéro. Cet événement phare nous a permis de retrouver plusieurs anciens membres qui nous ont honorés de leur présence.

En outre, à la mi-décembre, l'ACGL s'est prononcée, par une lettre au ministre des Finances, sur le projet médiatisé de l'Autorité des marchés financiers de ne plus exiger la traduction intégrale des prospectus de valeurs mobilières. Vous trouverez, en page 5, les grandes lignes de la prise de position de l'ACGL dans ce dossier.

Votre conseil d'administration travaille actuellement à la préparation d'activités toujours plus stimulantes et informatives, notamment un second atelier en février qui portera sur le thème de la fidélisation des employés et la tarification des services professionnels, un sujet brûlant d'actualité! Un midi-rencontre suivra en mars, à titre de forum informel d'échange sur des sujets qui vous tiennent à cœur. Début mai, un événement à ne pas manquer, la journée technologique, qui vous donnera l'occasion de prendre connaissance des nouveautés dans le domaine langagier.

De nouveaux membres se sont joints à nous et nous leur souhaitons la bienvenue, en page 6. Nous vous encourageons fortement à faire connaître votre association et à inviter vos connaissances à participer à l'une de nos activités ou mieux, à adhérer à notre association, pour un bassin toujours plus riche.

Bonne lecture et au plaisir de vous voir!

Votre présidente,

Dominique Bohbot-El Kahel, trad. a. réd. a.

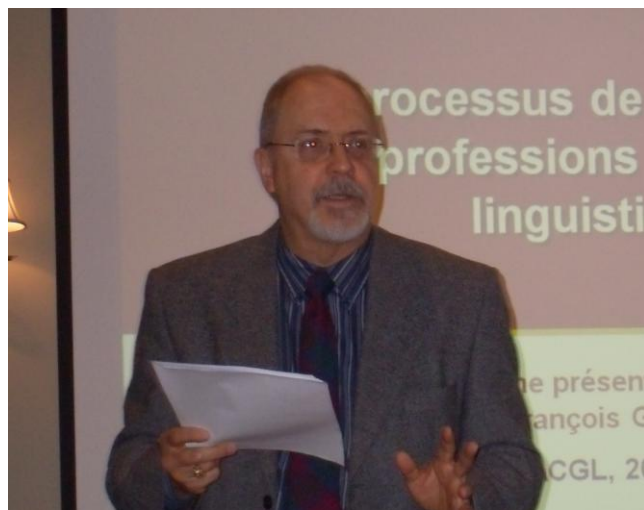
Compte rendu de notre atelier de l'automne

Reconnaissance professionnelle, relations clients et marketing linguistique

Le 27 octobre 2011, l'ACGL accueillait M. François Gauthier, responsable du Groupe de travail sur la valorisation des professions de l'OTTIAQ, dans le cadre d'un atelier sur le rôle des gestionnaires de services linguistiques en matière de valorisation de la profession.

Devant une vingtaine de participants, M. Gauthier a d'entrée de jeu souligné l'importance de la valeur professionnelle, sociale et économique des langagiers, précisant qu'ils n'en sont toutefois pas toujours conscients, ni d'ailleurs ceux qui les emploient.

L'OTTIAQ a créé en 2009 un groupe de travail qui s'est penché sur la question de la valorisation des professions langagières¹. Dirigé par François Gauthier, le groupe a d'abord sondé l'opinion des membres de l'OTTIAQ, des autres langagiers et des membres d'autres ordres professionnels. Sans surprise, il en est ressorti que le problème de la reconnaissance professionnelle des traducteurs, terminologues et interprètes se pose à l'échelle mondiale, et que ces professions sont parmi les plus méconnues du système professionnel québécois.



François Gauthier

Pour faire valoir les professions langagières, rien de mieux selon M. Gauthier que de briller par l'exemple, en s'efforçant de livrer aux clients, dans les délais prévus, des textes de grande qualité justifiant le recours à des traducteurs professionnels.

Dans cette optique, souligne-t-il, les gestionnaires de services linguistiques peuvent jouer un rôle de premier plan en aidant leurs employés à « parfaire leur valeur professionnelle, c'est-à-dire leur connaissance des langues de départ et d'arrivée, et les aider à approfondir les domaines dans lesquels ils travaillent, à affiner leurs capacités de communiquer, à acquérir les connaissances et le complément de culture nécessaires pour conseiller, mener, diriger. »

« Ensemble donc, avec les employés, vous pourriez peut-être vous entendre sur les mesures à prendre pour améliorer les connaissances linguistiques, techniques et relationnelles de tous les membres de votre équipe, par exemple en leur offrant des cours, en favorisant les échanges de connaissances entre collègues aux compétences complémentaires, en faisant faire une révision constructive des textes », ajoute-t-il.

Le gestionnaire qui souhaite procéder de façon systématique peut aussi analyser annuellement chaque étape du processus de traduction, de recherche terminologique, voire de rédaction, selon les services offerts. Il est ainsi plus facile de reconnaître les connaissances et les compétences

¹ Les [résultats du sondage](#) (accès réservé aux membres de l'OTTIAQ) et le [rapport du Groupe de travail](#) (public) se trouvent sur le site de l'OTTIAQ.

nécessaires, de repérer les tâches inutiles ou jumelables, de réaffecter du personnel au besoin, d'améliorer l'ergonomie des postes de travail, etc.

Comme l'explique M. Gauthier, « cette analyse débouche non seulement sur une révision de la manière de faire, mais aussi sur une prise de conscience des améliorations à apporter aux connaissances et aux compétences ». En fin de compte, c'est l'image professionnelle de tout le service linguistique qui s'en trouve rehaussée.

Les avantages d'une telle entreprise sont nombreux : amélioration de la qualité du travail, de la vitesse d'exécution et de la productivité, baisse des coûts de réalisation des mandats, clients plus satisfaits, donc meilleure perception globale des professions langagières.

D'autres mesures concrètes sont également proposées. Premièrement, pourquoi ne pas faire suivre aux traducteurs et terminologues de l'équipe les mêmes cours que les ingénieurs de l'entreprise, l'équipe de marketing ou les autres employés spécialisés? En mettant trop souvent l'accent sur la formation purement linguistique, les traducteurs risquent de se priver de compléments d'information essentiels à leur travail.

Deuxièmement, pourquoi ne pas inciter les membres de l'équipe à rédiger régulièrement des articles professionnels, destinés au journal de l'entreprise ou à un blogue? « Pour bien traduire, renchérit M. Gauthier, il faut savoir écrire, et pour améliorer sa langue, il n'y a rien de tel que la pratique régulière de l'écriture. »

En somme, le gestionnaire de service linguistique joue un rôle important dans la valorisation des professions langagières. François Gauthier est formel : « Les membres de l'ACGL sont pour moi essentiels dans le processus. Ce n'est pas aux organismes comme l'ACGL ou l'OTTIAQ qu'il revient de tout faire. C'est individuellement que chacun doit jouer son rôle, mais il faut vous assurer que vos professionnels sont à la hauteur de la valeur qu'on veut leur prêter avant de faire la promotion de cette valeur auprès des clients et du grand public. Ce n'est que si cette valeur se vérifie que nous obtiendrons peu à peu un surcroît de reconnaissance de la part de tous les publics cibles. »

L'atelier s'est terminé par des tables rondes, où les participants ont pu proposer des idées et des solutions concrètes pour mieux faire valoir nos professions auprès des clients et au sein de nos équipes. Il en est ressorti une foule de suggestions : délaissé au besoin le courriel pour favoriser les communications téléphoniques « directes » avec les clients, ne pas hésiter à suggérer diverses solutions terminologiques pour éclairer les choix des clients, participer aux réunions des clients (internes ou externes) et en profiter pour faire connaître son rôle-conseil, favoriser les contacts sociaux de tous les membres de l'équipe avec les clients, mettre en valeur l'agrément professionnel et utiliser systématiquement son titre professionnel, inciter les nouveaux membres de l'équipe à rédiger des articles professionnels, bref, tisser des liens serrés entre l'équipe de langagiers et le client, tout en lui faisant bénéficier des services-conseil que seul le langagier professionnel peut offrir.

Au mois de février, l'ACGL présentera un second atelier sur un thème connexe : la Fidélisation des employés – Tarification des services professionnels.

*Dominique Côté, trad. a.
Conseillère*

Célébrations et retrouvailles

Le traditionnel souper de Noël de l'ACGL, qui a eu lieu au restaurant Chez Julien, fut un franc succès. Les membres ont profité de l'occasion pour s'offrir leurs voeux de fin d'année, mais également pour souligner les 25 ans de notre association. Et pour célébrer cet important anniversaire, certains invités de marque se sont joints à nous, dont les anciens administrateurs Johanne Boucher, Lise Mayrand et Jean Venne. M^{me} Nycole Bélanger a également prononcé une allocution, relatant les événements qui ont marqué l'ACGL et soulignant l'apport des membres, actuels et anciens, aux activités de notre association.



L'AMF et la traduction française des documents d'information continue

L'Autorité des marchés financiers du Québec (AMF) se dit préoccupée par la baisse marquée des placements effectués au Québec ces dernières années. Selon l'AMF, cette baisse serait attribuable, en partie, à une explosion des coûts de traduction pour les émetteurs. Au stade préliminaire de leur analyse, l'AMF et son comité consultatif juridique auraient envisagé, entre autres solutions, la possibilité de ne plus exiger la traduction intégrale, de l'anglais vers le français, des prospectus et autres documents d'information continue et d'accepter le dépôt d'un sommaire de ceux-ci en français, comme cela se fait en Europe depuis un certain temps.

Plusieurs associations québécoises et canadiennes de l'industrie de la traduction (l'Association canadienne des juristes-traducteurs (ACJT), l'Association des travailleurs autonomes et des micro-entreprises en services linguistiques (ATAMESL) et l'Association de l'industrie de la langue (AILIA)), des ordres professionnels (dont l'OTTIAQ et le Barreau), l'Office québécois de la langue française (OQLF), l'Association pour le soutien et l'usage de la langue française (ASULF) ainsi que le Mouvement d'éducation et de défense des actionnaires (MÉDAC) sont informés de la situation et suivent le dossier de très près.

L'ACGL a écrit au ministre des Finances du Québec à ce sujet :

« À titre de tribune et de principal observatoire des pratiques langagières au pays, nous aimerions manifester notre inquiétude si une telle proposition était retenue. En effet, ce précédent porterait préjudice au statut de la langue française au Québec et défavoriserait les épargnants francophones du Québec en les privant de la protection de leurs droits à l'accès aux documents d'information en français ».

Nous vous tiendrons au courant de l'évolution de ce dossier.

*François Chartrand, trad. a.
Vice-président*



Nouveaux membres

L'ACGL a le plaisir d'accueillir parmi ses membres M^{me} Nancy Yip de La Capitale groupe financier et M^{me} Manon Pageau des Services linguistiques Manon Pageau. Bienvenue!

Notre association occupe un rôle des plus pertinents au sein du secteur des services linguistiques de la métropole, et nous sommes à la recherche de nouveaux membres qui sauront contribuer à son développement et profiter de ses nombreuses ressources. Si vous connaissez des gens parmi vos collègues ou relations d'affaires qui seraient intéressés à joindre nos rangs, demandez-leur de visiter notre site Web, au www.lacgl.org, et de cliquer sur le lien intitulé **Adhésion**.

Programmation 2012

Mercredi 22 février 2012	Atelier (demi-journée)
Mercredi 21 mars 2012	Midi-rencontre
Mercredi 2 mai 2012	Journée technologique
Juin 2012	Assemblée générale annuelle et souper

Merci à nos commanditaires !

Si vous désirez commanditer l'une de nos activités à caractère social, nous vous prions de communiquer avec l'un des membres de notre conseil d'administration dont les coordonnées se trouvent sur notre site web www.lacgl.org.